



## Éducation

Division de l'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année  
Édifice Robert-Fletcher  
1181, avenue Portage, salle 307  
Winnipeg (Manitoba) Canada R3G 0T3  
Tél. 204 945-7935 Téléc. 204 945-8303  
[www.edu.gov.mb.ca/m12](http://www.edu.gov.mb.ca/m12)

Décembre 2019

DESTINATAIRES: Directeurs généraux de division scolaire  
Directeurs d'école indépendante subventionnée

Bonjour,

Le ministère de l'Éducation du Manitoba vous envoie la présente lettre pour vous fournir des renseignements, préciser les attentes et appuyer l'adhésion des divisions scolaires et des écoles aux exigences en vue de l'obtention du brevet d'enseignement du programme d'enseignement technique et professionnel offert aux écoles secondaires du Manitoba. Les enseignants du programme d'enseignement technique et professionnel doivent être titulaires d'un brevet d'enseignement professionnel technique. Les qualifications professionnelles pour l'obtention de ce brevet d'enseignement diffèrent considérablement des exigences relatives à l'obtention du brevet d'enseignement professionnel de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Le document ci-joint fournit des renseignements additionnels sur les qualifications professionnelles et les exigences pour l'obtention de brevet d'enseignement des programmes d'enseignement technique et professionnel. Les renseignements sur les programmes de baccalauréat en éducation qui offrent une majeure enseignable dans d'autres programmes d'études technologiques recommandés sont également joints.

Un nombre croissant d'élèves et de parents optent pour les programmes d'enseignement technique et professionnel qu'ils considèrent comme étant un parcours sûr vers des possibilités de formation professionnelle et d'études secondaires. Les enseignants et les administrateurs répondent aux besoins et aux demandes des élèves en offrant un bon nombre de cours d'enseignement technique et professionnel. Le ministère de l'Éducation du Manitoba a établi des politiques et des procédures pour guider les divisions scolaires et les écoles qui offrent des programmes d'enseignement technique et professionnel afin de rassurer les élèves et de satisfaire aux normes de programme et d'agrément.

.../2

Les divisions scolaires et les écoles qui offrent actuellement ou qui prévoient offrir des cours d'enseignement technique (ou des études technologiques) doivent s'assurer d'avoir les installations et l'équipement spécifiques, ainsi que les brevets d'enseignement appropriés. Veuillez noter qu'au plus tard le 31 mai de chaque année, les divisions scolaires et les écoles doivent fournir des renseignements au ministère de l'Éducation du Manitoba confirmant qu'elles satisfont aux préalables nécessaires avant d'offrir un nouveau cours d'enseignement technique et professionnel ou d'études technologiques dans la prochaine année scolaire.

Si les divisions scolaires ou les écoles ont des questions, elles peuvent communiquer avec:

Programme anglais :

Kim Poirier  
Conseillère pédagogique en études technologiques  
Téléphone : 204 945-7947  
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 7947  
Courriel : [kim.poirier@gov.mb.ca](mailto:kim.poirier@gov.mb.ca).

Programme français :

Florence Girouard  
Conseillère pédagogique  
Téléphone : 204 945-6027  
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6027  
Courriel : [florence.girouard@gov.mb.ca](mailto:florence.girouard@gov.mb.ca)

Jackie Knight  
Conseillère pédagogique en études technologiques  
Téléphone : 204 510-0891  
Sans frais : 1 800 282-8069  
Courriel : [jackie.knight@gov.mb.ca](mailto:jackie.knight@gov.mb.ca)

Nous nous sommes engagés à appuyer une éducation de qualité de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année et aimerions remercier les divisions scolaires, les écoles, les directeurs d'école, les enseignants et les gens de métiers de leurs contributions importantes en appui aux programmes d'études technologiques au Manitoba. Ce partenariat nous a permis d'offrir aux élèves la possibilité d'explorer une vaste gamme de métiers et d'emplois spécialisés au cours des études postsecondaires.

Nous vous remercions de votre participation continue au programme d'enseignement technique et professionnel.

Veillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le sous-ministre adjoint par intérim,

*Original signé par*

David Yeo

Division de l'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année

p. j.

c. c. : Présidents de commission scolaire

Kim Poirier, conseillère pédagogique, ministère de l'Éducation du Manitoba

Jackie Knight, conseillère pédagogique, ministère de l'Éducation du Manitoba

Florence Girouard, conseillère pédagogique, ministère de l'Éducation du Manitoba